

25 novembre 2008

### **Le SIMAVELEC communique**

Copie Privée : Beaumarchais réveille-toi,  
les représentants des ayants droit sont devenus fous !

Copie privée : on attendait une baisse des barèmes d'au moins 25 %, suite à la décision du conseil d'état de faire retirer le piratage de la base des calculs des barèmes copie privée, **les représentants des ayants droit demandent une hausse de 15 %.**

Les justifications avancées (niveau actuel insuffisant) ne peuvent rivaliser avec le bon sens ; le conseil d'état a indiqué qu'il ne fallait pas prendre en compte le piratage, qui peut représenter plus de 50 % du copiage : cela doit se concrétiser dans les chiffres, **à travers une baisse conséquente des barèmes.**

Par ailleurs, le SIMAVELEC demande au gouvernement de mettre en place une nouvelle Commission, ainsi que le recommande M. Besson, dont la composition serait équilibrée et qui travaillerait sur la base de méthodes de calcul objectives et transparentes, **la Commission telle qu'elle siège aujourd'hui n'est plus légitime !**

**Contact presse : Bernard HEGER**  
Tél. : 01 45 05 71 81